

Table des matières

Résumé de l'histoire	2
Déroulement de la séance.....	2
Commentaire.....	4
Ajouts.....	5
La genèse du sens : du corps à l'esprit.....	5

Philosopher en CP

Ecole publique de la région de Thonon les bains ; milieu social assez aisé ; beaucoup de parents frontaliers travaillent en Suisse.

Texte de support. La varicelle extrait du livre : Les contes d'Audrey-Anne de Marie-France Daniel faisant partie d'un cycle de prévention de la violence.

Résumé de l'histoire : Audrey-Anne a attrapé la varicelle. Elle téléphone à son amie Sophie qui ne sait pas ce que c'est. Audrey-Anne lui explique il y a quelques phrases clé

« J'ai des boutons partout ; la varicelle a même pénétré sans ma permission car j'ai des boutons partout sur le ventre, le dos et pire encore sur les parties de mon corps que je ne veux montrer à personne, sauf à ma maman, bien sûr ».

Sophie répond « tu ne peux rien faire pour empêcher les boutons de se promener sur ton corps ? c'est ton corps après tout ?

Déroulement de la séance.

- Lecture en duo avec la maitresse,
- Jeux de scène : deux enfants ont un téléphone et jouent l'histoire
- La séance se déroule en coanimation avec une maitresse que j'ai formée. Dans ce cas, on ne part pas des questions des enfants, mais d'une préparation préalable faite par enseignante et lui servant de ligne directrice.
- **R. en bleu concerne les interventions de l'enseignante** ; comme elle est encore en formation, j'interviens, avec son accord, quand je le juge utile pour faciliter ou faire préciser les enfants.
- **Jocelyne en vert, concerne mes interventions.**
- Des initiales désignent les interventions des enfants

Présentation : le thème général est l'intimité. Le débat s'est déroulé sur deux séances alors que cela n'était pas initialement prévu.

Résumé d'une partie de la première séance (le sujet débattu était) :

Peut-on montrer ses parties intimes à n'importe qui ? les enfants ont dit oui : aux parents car ils nous ont vu naître, s'ils nous aident pour le bain, au frère ou à la sœur si on a l'habitude de prendre le bain avec eux, parfois on n'a pas envie de les montrer aux parents.

A ce moment-là, la maitresse a posé la question ;

R : alors votre corps appartient-il à vos parents ou est-il à vous ?

-Confus

J : quels sont ceux qui pensent que leur corps appartient à leur parent ?

Sur 22 enfants seuls 2 ont voté que leur corps leur appartient.

R : pourquoi ?

-L'autre fois, je voulais prendre ma touche et je ne savais pas la faire marcher, j'ai appelé mon papa, il est habitué.

R : ton papa est habitué à voir ton corps, donc il lui appartient ?

-oui

-je pense que mon corps appartient à ma maman car elle m'a fait

- elle m'a pris dans son ventre

- moi, je trouve que, par exemple, moi, mes parents, si moi j'étais petite, le corps n'appartient pas à mon papa ni à ma maman car s'il appartient à mon papa et à ma maman, ça veut dire que mon corps il appartient pas à moi mais à mes parents ; ben, c'est pas notre corps, c'est le corps de nos parents.

R. tu dis « si mon corps appartenait à mes parents, ce serait leur corps ?

-oui

- non, mon corps appartient à ma maman car elle m'a créée.

R : c'est la fin de la séance, vous allez y réfléchir

.....

La maitresse avait prévu de passer à une autre histoire, mais u petit garçon a levé le doigt et demandé à reparler de la séance précédente.

L : j'ai pensé dans la semaine, j'ai réfléchi, j'ai changé d'avis ; je me suis dit, qu'en fait mon corps il appartenait à moi, si ma maman me dit de m'habiller, c'est moi qui décide de le faire, ce n'est pas elle qui m'habille ; c'est mon corps ; c'est moi qui vais décider quand je prends ma douche.

Max : je ne suis pas d'accord ; le corps ce n'est pas la fonction de la douche...

J : est-ce que tu peux préciser ce que tu veux dire ?

Max : si ma mère me dit de prendre la douche, si j'obéis, c'est moi qui prends ma douche, c'est elle qui me dit quand je dois la prendre.

J : Tu veux dire, que même si tu obéis, c'est toi qui prends la douche, donc ton corps t'appartient ?

M : oui

CL : le corps, mon corps il appartient à mes parents, c'est- eux qui m'ont vu naître ; ils m'ont vu toute nue ; j'ai j'habitude de voir papa nu et ma petite sœur.

S : si ton corps appartient à tes parents, ils ont le droit de faire ce qu'ils veut ; s'il appartient à toi, tu peux dire non ; mais s'ils appartient à tes parents ; ils peuvent faire ce qu'il veut de ton corps !

J à Cl : qu'est-ce que tu penses de cet argument ? es-tu d'accord ?

CL : non parce que des fois, mes parents ils ont le droit de me toucher quand ils veulent, mais quand je suis à l'école ils ne peuvent pas me toucher !

R. Mais à la maison ?

Cl : ils regardent toujours mon corps pour voir si j'ai rien

S : Je vais redire ce que j'ai dit : si c'est ton corps, si t'as pas envie, tu dis non, si le corps appartient à tes parents, y peuvent faire ce qu'ils veulent. Je comprends pas de que Cl a dit, par ce que si son corps lui appartient pas, elle aurait pas de corps !

R. tu veux dire qu'elle est comme une marionnette ?

-oui

Cam : moi, je vois plutôt quand maman elle me dit quelque chose de ne pas le dire, alors je peux le dire !

J : est-ce que tu veux dire que si ton corps t'appartient, tu es libre de choisir si tu obéis ou pas ?

Cam : Oui, c'est à moi de décider

Em : J'ai changé d'avis, je pense maintenant que mon corps m'appartient : c'est mon corps, je décide pour moi !

Aliz : tu peux pas faire ce que tu veux : aller dans le lac avec ton grand frère, si tu sais pas nager, tu vas pas le faire.

S : même si ton corps t'appartient tu peux pas faire n'importe quoi ; si tu sais pas nager, tu vas te noyer

L : si mon corps m'appartient, je ne vais pas foncer contre un poteau avec mon vélo, je peux mourir.

J : on arrive à la fin de la séance ; on voit que plusieurs enfants ont changé d'avis depuis la dernière fois. On peut revoter ; est-ce que mon corps m'appartient ? Fermez les yeux, pensez à votre réponse ; maintenant vous pouvez lever le bras.

Tous les enfants ont changé d'avis, sauf deux qui continuent à penser que leur corps appartient à leurs parents.

J. Quand vous avez pris conscience que votre corps vous appartient, vous avez associé cela à une liberté de choix ou d'acceptation , et aussi de responsabilité : je peux me blesser, me faire mal, si je fais n'importe quoi.

.....

Commentaire

Cette séance a été décisive à plusieurs points de vue. On a assisté à une activité de réflexion intense, de recherche par un groupe d'une vingtaine d'enfants sur une question relative à l'intimité et au corps.

Les enfants étaient très motivés et attentifs. La question est devenue essentielle pour eux.

Un petit garçon a réfléchi pendant la semaine, il est revenu de lui-même sur le sujet en formulant sa prise de conscience et son changement de point de vue ; mais cela a entraîné un débat au niveau de tout le groupe, sans que cela n'ait été prévu au départ.

On dit que l'enfant est une personne ; cela signifie qu'il est un sujet ; mais nous vivons notre vie avec et grâce à notre corps. Ici, il apparaît de manière frappante que la prise de conscience par les enfants que leur corps leur appartient a réveillé chez eux la notion de capacité de choix, donc

de dire non et aussi de responsabilité face aux dangers et aux risques qu'ils peuvent encourir. En somme, si mon corps appartient à mes parents, je ne me considère pas comme une personne, mais comme une marionnette, je n'ai pas conscience que je peux refuser certaines choses, je ne sens pas responsable de moi-même ni de ce qui peut m'arriver (accidents, blessures). Et inversement.

Conséquences dans le déroulement de la classe. La maitresse a remarqué un changement d'attitudes des enfants dans leur comportement en classe : ils se sont montrés beaucoup plus calmes et responsables.

Cette séance de philosophie a été une séance charnière. En disant autrefois qu'autour de sept ans, c'était « l'âge de raison ». On dire ici que cela a été une prise de conscience de soi-même comme sujet incarné.

Deux enfants à la fin de la deuxième séance sont restés à leur point de vue : mon corps appartient à mes parents. C'est une question de maturité ; les arguments des autres n'ont du poids que s'ils sont murs pour les intégrer.

Ajouts

La genèse du sens : du corps à l'esprit

Le corps : On peut distinguer deux approches :

« Le corps que j'ai », tel que le présente l'anatomie avec ses organes et ses fonctions ; le corps perçu objectivement et connaissable scientifiquement.

* « Le corps que je suis », aussi appelé corps-propre ou chair ; celui qui est vécu de l'intérieur, concerne le ressenti, source de sensations internes, d'impressions : plaisir, douleur etc. Les émotions et les sentiments : la peur, la joie, le chagrin etc. ; les désirs, sont ressentis dans des zones du corps même s'ils sont de nature psychique.

Le corps a un volume et une limite constituée par la peau ; la conscience de cette limite marque la base de l'identité personnelle. Des psychologues ont pu parler du « moi-peau ». Au-delà, c'est le monde extérieur et au-dedans c'est l'intimité.

Les enfants qui pensent que leur corps appartient à leur parent le ressentent comme un corps qu'ils ont et non un corps qu'ils sont, un sujet incarné. D'où la question de l'intimité corporelle et de la conscience des limites de l'intrusion liées à la conscience de soi-même comme sujet .